



Centre de Recherche et d'Action sur les Droits
Économiques Sociaux et Culturels

Cité COSEPI, Ngor Almadies - Dakar, Sénégal.

Téléphone : 33 865 05 44 - E-mail : contact@cradesc.org - Site web : www.cradesc.org

Termes de référence

Recrutement d'un consultant.e ou d'un cabinet pour une étude de faisabilité pour la mise en place de sociétés coopératives au profit des travailleuses domestiques au Sénégal

I. L'organisation

Le Centre de Recherche d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) est un think-tank et une organisation de droit sénégalais qui travaille exclusivement pour la reconnaissance, le respect et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Il se positionne comme un centre de recherche et d'actions sur les législations et les politiques publiques en Afrique de l'Ouest francophone et au Sahel.

Le CRADESC ambitionne d'être un think-tank aux compétences reconnues sur les droits économiques, sociaux et culturels au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, par le caractère innovant et pertinent de ses recherches, la qualité de son expertise et ses capacités avérées de plaider et d'animation d'un dialogue constructif en faveur de ces droits.

Pour en savoir plus : <https://cradesc.org> et/ou <https://www.facebook.com/cradesc/>

II. Contexte et justification

Le Centre de Recherche et d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) en partenariat avec la Fondation pour une Société Juste (FSJ) met en œuvre le Projet d'Appui Stratégique aux Travailleuses Domestiques (PASTDOM) dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Mauritanie, Gambie, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Guinée et Burkina Faso. Ce projet découle d'un constat alarmant de l'informalité chronique et des conditions de travail indignes qui gangrènent le secteur du travail domestique en Afrique de l'ouest.

On dénombre 9,6 millions de travailleurs domestiques dont 6,6 millions de femmes, soit 68,4% du total des travailleurs domestiques en Afrique de l'Ouest.

Les travailleuses domestiques sont des employées affectées au service d'une personne ou d'une famille. Leurs activités se déroulent généralement dans le cadre du ménage. Éloignées de leurs familles et souvent peu formées, les travailleuses domestiques évoluent dans une situation de vulnérabilité quasi systématique, exposées à des violations de leurs droits. En effet, le travail domestique illustre parfaitement la réalité du secteur informel, où la grande majorité exerce dans des conditions précaires, sans véritable reconnaissance ni valorisation de la part des employeurs. La contribution des travailleuses domestiques reste largement invisibilisée et, dans bien des cas, insuffisamment encadrée et protégée par les pouvoirs publics.

Malgré la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) des travailleuses domestiques à l'échelle internationale, notamment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) et le Pacte international relatif aux DESC (1966), leur mise en œuvre reste limitée.

En Afrique de l'Ouest, où le travail domestique demeure largement informel, les dispositifs juridiques et de protection sociale actuellement en vigueur n'offrent pas des garanties de réalisation effective des DESC des travailleuses domestiques.

La Convention n°189 de l'OIT (2011) rappelle pourtant la nécessité de protéger spécifiquement ces travailleuses. Cependant, à l'exception de la Guinée Conakry en 2017 et de la Côte d'Ivoire depuis 2025, aucun autre pays de la région n'a encore ratifié cet instrument international. Ce constat souligne la nécessité de poursuivre les efforts de plaidoyer pour garantir une reconnaissance effective des droits des travailleuses domestiques.

Face à cette réalité, le PASTDOM se donne comme objectif de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des travailleuses domestiques à travers une documentation de la réalisation de leurs DESC et à faire l'évaluation de l'efficacité des appuis dont elles bénéficient pour mieux informer le plaidoyer visant leur protection et leur émancipation économique.

A travers ses deux premières phases de mise en œuvre, le PASTDOM a permis de mettre en lumière les violations des DESC des travailleuses domestiques et d'évaluer les mécanismes de protection existants, tout en favorisant la création de plateformes multi-acteurs et la formulation d'orientations stratégiques pour améliorer la gouvernance du secteur.

Dans la continuité des phases précédentes, le CRADESC, à travers le PASTDOM III, a pour ambition de relever les défis identifiés, en s'engageant, entre autres, à mettre en place des mécanismes pour appuyer leur résilience et favoriser les conditions d'autonomisation économique. Le centre envisage ainsi d'explorer la faisabilité des coopératives afin d'améliorer leurs conditions de travail, d'augmenter leur pouvoir de négociation, d'assurer une protection sociale et un revenu stable, et de promouvoir leur reconnaissance professionnelle et leur autonomisation économique. Elles peuvent offrir des services mutualisés (formation, accès à l'emploi, microcrédit) et une plateforme pour l'entraide et la défense de leurs droits.

À cet effet, une étude de faisabilité est nécessaire pour définir les contours et les conditions de mise en place et d'opérationnalisation de ces sociétés coopératives au Sénégal. Les présents termes de référence visent le recrutement d'un(e) consultant(e) ou d'un cabinet de conseil pour mener ladite étude.

III. Objectifs de la mission

Le présent recrutement vise à sélectionner un(e) consultant(e) ou un cabinet d'étude justifiant d'une expérience avérée pour conduire une étude de faisabilité destinée à évaluer l'opportunité, la pertinence et la viabilité de la structuration des travailleurs domestiques sous la forme de sociétés coopératives. L'étude a pour objectif d'analyser la capacité organisationnelle et les besoins des travailleuses domestiques, de définir les étapes concrètes menant à la constitution de sociétés coopératives et les renforcements de capacités associés, tout en proposant une approche détaillée pour leur accompagnement au Sénégal.

IV. Les tâches spécifiques

Le consultant aura pour mission, l'exécution des tâches suivantes :

1. Revue Documentaire :

- Analyser le contexte économique du pays en se concentrant sur les défis spécifiques affectant les jeunes et les femmes, notamment dans le secteur du travail domestique,
- Analyser les études de cas et les modèles existants de sociétés coopératives de travailleuses domestiques, tant en Afrique que dans le monde,
- Analyser le cadre juridique et opérationnel des structures coopératives pour déterminer la démarche de mise en place et d'opérationnalisation.

2. Planification et Cadrage de l'Étude :

- Participer à une session de préparation et de cadrage pour assurer une compréhension mutuelle des objectifs, du mandat et des résultats attendus de l'étude.
- Produire une note méthodologique détaillée, incluant la démarche de travail, le plan d'échantillonnage, les outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien/discussion de groupe) et un calendrier d'exécution précis.

3. Collecte de Données et Consultation des Parties Prenantes :

- Conduire des missions de terrain pour rencontrer les travailleuses domestiques, les organisations représentatives, les autorités et autres acteurs clés, en vue de recueillir les informations nécessaires suivant une méthodologie rigoureuse et adaptée à leurs profils.
- Mener des entretiens et discussions de groupe sur la base d'outils standardisés (questionnaires, guides d'entretien, etc.) pour interroger les parties prenantes sur l'opportunité et la faisabilité d'une telle structure.

4. **Production du Rapport d'Étude de Faisabilité :**

- Analyser toutes les informations collectées (documentaires, socio-économiques et de terrain).
- Produire un rapport d'étude de faisabilité complet pour la mise en place de sociétés coopératives au Sénégal pour les travailleuses domestiques, articulé autour des points clés (modèle opérationnel, analyse financière, cadre juridique, etc.) visant l'amélioration de la qualité et du volume de leur production de services.

5. **Validation de l'étude par les parties prenantes**

- Animer l'atelier de présentation des résultats en vue de recueillir les observations et recommandations des parties prenantes.
- Intégrer les recommandations pertinentes dans le rapport final de l'étude de faisabilité.
- Produire un rapport de l'atelier de validation de ladite étude.

V. Les livrables de la mission

1. Note méthodologique ;
2. Outils de collecte des données ;
3. Rapport de l'étude de faisabilité ;
4. Rapport de l'atelier de restitution de l'étude.

VI. Durée de la mission

La mission se déroulera sur une période d'un mois au Sénégal.
Début de mission : mois de Mai 2026.

VII. Qualifications, compétences et expérience requises

Formation : Diplôme universitaire en économie, gestion d'entreprises coopératives ou autres domaines connexes.

Compétences : Intégrité, capacité à travailler en équipe, disposer d'une capacité de communication envers les communautés.

Expérience :

- Plus de dix années d'expérience dans le domaine de la structuration du secteur informel et des sociétés coopératives au Sénégal ;
- Maîtrise avérée du cadre juridique applicable aux sociétés coopératives, incluant l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives ;
- Expérience professionnelle significative auprès des travailleurs de l'économie informelle, de leurs structures représentatives (associatives ou syndicales) et dans l'animation com-

munautaire en lien avec la structuration professionnelle ;

- Réseau établi au sein des administrations publiques, des structures d'appui aux coopératives et des organisations professionnelles sectorielles ;
- Excellentes aptitudes à la négociation, à la communication et à la persuasion ;
- Solide capacité à diagnostiquer, analyser et synthétiser l'information de manière structurée, claire et concise.
- Langue : Maîtrise parfaite du français et des langues nationales sénégalaises.

VIII. Procédures de soumissions des dossiers de candidatures

Les candidats qualifiés sont invités à soumettre leurs propositions technique et financière, accompagnées des rapports de missions similaires réalisées et de leurs curriculum vitae (CV).

Les dossiers de candidature doivent être soumis par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@cradesc.org au plus tard le 05 mai 2026.

NB : Les candidatures féminines sont fortement recommandées.